

VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège Social : 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia – 70 000 VESOUL
SIREN 816 580 161 RCS VESOUL - GRAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 Mars 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2024

L'assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter le bénéfice de **705 325.17 €** de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	705 325.17 €
A titre de dividendes aux actionnaires	700 000.00 €
Soit 70 € par action	
Le solde soit	5 325.17 € au compte de Réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 079 247.27 €**.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 30 Avril 2025.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
30 Septembre 2023	50.00 €
30 Septembre 2022	40.00 €
30 Septembre 2021	40.00 €
30 Septembre 2020	70.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire du 29 Mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'administration



VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme à conseil d'administration
2 Rue Victor Dollé
70000 VESOUL

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 30 septembre 2024

VESOUL ELECTRO DIESEL

Société Anonyme à conseil d'administration
2 Rue Victor Dollé
70000 VESOUL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'assemblée générale de la société VESOUL ELECTRO DIESEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VESOUL ELECTRO DIESEL relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Besançon, le 12 mars 2025

Le commissaire aux comptes

Raphaël MONNOT

IN EXTENSO AUDIT

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 935

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	510 582		510 582	510 582
	Autres immobilisations incorporelles	19 515	17 987	1 528	1 560
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	130 966	117 817	13 148	17 329
	Constructions	434 611	383 531	51 079	65 319
	Installations techniques, matériel et outillage	2 058 416	1 839 856	218 560	254 457
	Autres immobilisations corporelles	2 102 248	1 631 615	470 633	366 534
	Immobilisations en cours				658
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	552 253		552 253	552 253
	Créances rattachées à des participations	1 494 872		1 494 872	794 825
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	10 218		10 218	33 286
	Autres immobilisations financières	47 938		47 938	47 938
Total II		7 361 620	3 990 807	3 370 812	2 644 741
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 671 935	575 900	2 096 035	2 120 354
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	2 270 163	179 994	2 090 169	2 246 407
	Autres créances	552 469		552 469	546 998
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	707		707	700 707
	Disponibilités	1 118 825		1 118 825	985 221
	Charges constatées d'avance (3)	47 978		47 978	37 505
	Total III	6 662 078	755 894	5 906 184	6 637 193
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		14 023 697	4 746 701	9 276 996	9 281 934

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 553 028

242 220

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 973 922	4 862 197
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	705 325	611 725
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	13 475	18 938
	Total I	6 792 723	6 592 860
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	308 359	370 819
	Concours bancaires courants	39 968	1 157
	Emprunts et dettes financières diverses	7 422	7 397
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	910	474
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 277 277	1 424 649
	Dettes fiscales et sociales	643 340	698 690
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	197 701	180 090
	Produits constatés d'avance (1)	9 298	5 798
	Total IV	2 484 274	2 689 074
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 276 996	9 281 934
(1) Dont à moins d'un an		2 363 446	2 498 709

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	14 695 538	59 333	14 754 871	14 802 215		47 344	0.32
Production vendue de biens	0	853	853			853	
Production vendue de services	1 466 080	2 009	1 468 089	1 394 300		73 789	5.29
Chiffre d'affaires NET	16 161 618	62 195	16 223 813	16 196 515		27 298	0.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 000	1 833		3 167	172.73
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			76 375	45 950		30 425	66.21
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			16 305 188	16 244 298		60 891	0.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			10 234 195	10 329 858		95 663	0.93
Variation de stock (marchandises)			79 657	102 726		23 069	22.46
Achats de matières premières et autres approvisionnements			40 026	35 528		4 498	12.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 808 486	1 780 612		27 874	1.57
Impôts, taxes et versements assimilés			146 634	144 041		2 593	1.80
Salaires et traitements			2 551 718	2 546 806		4 912	0.19
Charges sociales			831 083	797 524		33 558	4.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			330 657	290 633		40 024	13.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			129 265	92 116		37 148	40.33
Dotations aux provisions							
Autres charges			22 171	24 318		2 147	8.83
Total des Charges d'exploitation (II)			16 014 577	15 938 712		75 864	0.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			290 612	305 586		14 974	4.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 122
11 354 22 256

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	644	673	519	519	125 154	24.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	644	673	519	519	125 154	24.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8	027	4	271	3 756	87.93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8	027	4	271	3 756	87.93
2. Résultat financier (V-VI)	636	646	515	248	121 398	23.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	927	258	820	833	106 425	12.97
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19	421	7	496	11 925	159.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28	027	45	125	17 098	37.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5	463	5	463		
Total VII	52	910	58	084	5 174	8.91
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47	126	43	036	4 090	9.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17	314	43	087	25 774	59.82
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	64	440	86	123	21 683	25.18
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11	530	28	039	16 510	58.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	56	460	46	360	10 100	21.79
Impôts sur les bénéfices (X)	153	943	134	709	19 234	14.28
Total des produits (I+III+V+VII)	17	002 772	16	821 901	180 871	1.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16	297 447	16	210 176	87 271	0.54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	705	325	611	725	93 600	15.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 188 1 188

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à noter

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital est composé de 10 000 actions de 100 €.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le détail est le suivant :

- **SARL DAURELLE Poids Lourds** : 472 parts soit 94.40 % du capital : 51 915 €
- **SARL SOVEPAC** : 500 parts soit 100% du capital : 118 263.29 €
- **SCI APE** : 2499 parts soit 99.96 % du capital social : 381 617.64 €
- **SCI MCG** : 30 parts soit 30 % du capital : 457.35 €

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Le détail des prêts est le suivant :

- Gargae VARDANEGA : 10 218.41 €

Ce prêt est remboursé par imputation des RFA de fin d'années versées à ce client.

Les créances immobilisées concernent les créances des diverses sociétés du groupe EUVRARD.

Le total s'élève à **1 494 872 €**

Le détail est le suivant :

SCI APE.....	318 230 €
Sarl Daurelle Poids Lourds.....	1 474 €
SA EUVRARD.....	1 175 168 €

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du Coût Moyen Pondéré

Le stock s'élève avant dépréciation à **2 671 935 €**

- Vesoul 1 842 937 €
- Saints Geosmes..... 269 569 €
- Baume-les-dames..... 75 633 €
- Remiremont 483 796 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Depuis 2021, date d'achat du fonds de commerce d'AED, le stock d'AED était enregistré net de dépréciation à la date d'arrêté du bilan car il avait été acheté dépréciation déduite.

Pour l'arrêté du bilan du 30/9/2024, nous avons changé la méthode. En effet, depuis le 1er Novembre 2023, la gestion commerciale d'AED est passé du logiciel WINPRO Pièces à INAUTO. Le stock a été comptabilisé pour sa valeur brute et une dépréciation des stock a été comptabilisée.

Une écriture de correction des A Nouveaux au 1er Octobre 2023 a été passée pour ne pas fausser le calcul de la marge brute 2023/2024 à savoir :

Débit du compte 370000 au crédit du compte 397000 pour **116 429 €**

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La dotation comptabilisée au 30 Septembre 2024 est de **103 976 €**. La dépréciation globale des stocks s'élève à : **575 900 €** soit

- VED : 318 530 €
- LPA : 59 021 €
- PAB : 15 996 €
- AED : 182 353 €

Les stocks dit "morts" ont été dépréciés à 100 % Pas de vente depuis + de 30 mois

Les stocks dit "dormants" ont été dépréciés à 70 % / Pas de vente de 18 à 30 mois

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le montant des créances douteuses s'élève à **242 220.10 €**

La provision pour créances douteuses est de **179 994 €** au 30 Septembre 2024.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elles s'élèvent à 707.10 € au 30 Septembre 2024

Le détail est le suivant :

CEPME305 €
CCRCA.....152 €
Cercle Optima250 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	27 315
Autres créances	436 066
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	463 381

ANNEXE

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 936

Détail des produits à recevoir

	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- TRAVAUX ATELIER BL A FACTURER	27 315
RISTOURNES ET AVOIRS A OBTENIR	
-BOSCH BONUS 09/2024	1 493
-RFA FOURNISSEURS DIVERS A RECEVOIR	179 400
-VED BOSCH FILTRES 3 T 2024	1 346
-RFA MGA 1/1 AU 30/9/24	100 070
-RFA GADI 2 T 2024	57 750
-RFA GADI 3 T 2024	33 600
-RFA 3 M 2023	520
-AVOIRS SUR RETOURS FOURNISSEURS A RECEVOIR	28 385
DIVERS, PRODUITS A RECEVOIR	
-GENERALI : IND DUBOIS 19/8 AU 30/9/24	1 594
-MESSER : COMMISSIONS 09/24	552
-PRESTATIONS TRAVAUX FILIALES A FACTURER	31 356
Total	463 381

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	329
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 099
Dettes fiscales et sociales	429 762
Autres dettes	196 001
Total	677 190

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Juchoux - Parc Slava

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 936

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	
- INTERETS SUR EMPRUNTS COURUS NON ECHUS	329
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	
- EAU REMIREMONT	80
- LUCIA	1 140
- EDF PAB	240
- EDF LPA	456
- EAU VESOUL	2 500
- INEXTENSO HONORAIRES COM AUX CPTES	9 960
- MECENAT RESTO DU COEUR	4 000
- COT BOSCH 3 T 2024	1 320
- OPERATION CAP FIDELITE	13 804
- FRAIS DEPLACEMENT GARCIN 3 T 2024	1 355
- BL FOURNISSEURS 09 NON FACT	13 554
- LA POSTE AFFRANCHISSEMENT 09	879
- BIP ET CO PEAGE 09	22
- CERCLE OPTIMA 09	1 789
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- CONGES A PAYER	168 696
- SOLDE PARTICIPATION 2023	1 792
- PRIME FIN D'ANNEE	39 450
- PRIME DE RESULTAT	30 560
- PARTICIPATION	56 460
- CHARGES SOCIALES SUR CONGES	55 601
- CHARGES SOCIALES SUR PRIMES F.ANNEE	17 028
- CHARGES SOCIALES SUR PRIMES DE RESULTAT	13 310
- CFE VESOUL	4 993
- CFE LPA	720
- CFE PAB	960
- CFE ROUTE DE ST LOUP VESOUL	300
- CFE AED	1 330
- TAXE FONCIERE VESOUL	30 120
- TAXE FONCIERE LPA	1 887
- TAXE FONCIERE PAB	1 446
- TAXE FONCIERE AED	3 439
- TVTS	21
- TAXE APPRENTISSAGE 2024	1 649
AUTRES DETTES	
- CONTRIBUTION LOGT 2024	8 247
- IFC 3 T 2024	3 000
- 0.45 % COT CSE	8 247
- TAXE APPRENTISSAGE SUR PRIMES	476
- FPC SUR PRIMES	700
- CONTRIBUTION LOGT SUR PRIMES	315
- CONTRIBUTION LOGT 2023	11 228
RISTOURNES ET AVOIRS A ACCORDER	
- RFA CLIENTS 2024	135 511
- AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	4 276
- RFA SCAPALSACE 2024	24 000
Total	677 190

VESOUL ELECTRO DIESEL
70000 VESOUL

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RCS Lyon 401 870 936

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		47 978
Total		47 978
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		9 298
Total		9 298

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

IN EXTENDED AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RC5 Lyon 401 870 936

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LICENCE DELPHI PACK 4 T 24	227		
BNP LEASE 4 T 2024	297		
TEC ALLIANCE 1/1/24 AU 16/4/25	1 947		
DELPHI LICENCES 4 T 2024	478		
LEXCOM 1/10*/24 AU 6/12/24	491		
AUTO DATA 1/10/24 AU 31/1/25	700		
BOSCH ESI 1/10/24 AU 14/7/27	2 475		
BOSCH ESI VESOUL 4 T 2024	1 088		
PITNEY LOC 4 T 2024	380		
LA POSTE COLLECTE COURRIER 4 T 2024	455		
COT MEDECINE 4 T 2024	1 668		
AFRICA RAID 10/24	2 940		
STOCK FOURNITURES DE BUREAU	4 900		
STOCK EMBALLAGES	1 900		
KOESIO 4 T 2024	1 577		
ABT CLIENTS ESI BOSCH	22 069		
ATA SAUVEGARDE TACHY 4 T 2024	25		
COTISATION ADE 1 SEM 2025	300		
COT CERCLE OPTIMA LPA 4 T 2024	154		
COT CERCLE OPTIMA VESOUL 4 T 2024	227		
OFFSET CALENDRIERS 2025	3 680		
Total	47 978		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

IN FATTURATO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RCS Lyon 401 870 936

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
BOSCH RACKJOBING PERCU D'AVANCE	9 298		
Total	9 298		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	8 027	644 673
Dont entreprises liées	171	569 011

ANNEXE

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RCS Lyon 401 870 936

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

VESOUL ELECTRO DIESEL
70000 VESOUL

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL SOVEPAC - S.C.I.APE - SARL SARL DAURELLE POIDS LOU - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI S.C.I. MCG	8 000	164 439	100.00	118 263				517 829	636		
	381 123	224 158	99.96	381 618				296 010	173 528	173 459	
	8 000	1 776 725	94.40	51 915				2 436 042	387 268	236 000	
	1 524	351 885	30.00	457				238 816	147 392	44 318	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - françaises - étrangères - Participations non reprises en A - françaises - étrangères											

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jotichoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936

VESOUL ELECTRO DIESEL
70000 VESOUL

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RCS Lyon 401 870 936

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IND GENERALI BARTHELET	8 152
IND GENERALI DAMALI KARIM	4 634
IND GENERALI DUBOIS	1 594
IFC BARTHELET DEPART RETRAITE	9 470
ACOMPAGNEMENT COMMERCIALE AATG	1 000
REFACTURATION MAIN D'OUVRE PRESTATIONS AUX FILIALES	30 550
PART BOSCH GMS	9 875
AVANTAGE EN NATURE	3 600
Total	68 875

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 988 542	13 301 237	14 860 423	16 196 515	16 223 813
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	872 647	883 685	1 224 289	1 162 822	1 362 686
Impôts sur les bénéfices	114 689	154 508	141 399	134 709	153 943
Participation des salariés au titre de l'exercice	16 246	40 100	43 800	46 360	56 460
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	430 081	469 158	525 925	611 725	705 325
Résultat distribué	500 000	700 000	400 000	400 000	500 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	74.17	68.91	103.91	98.18	115.23
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	43.01	46.92	52.59	61.17	70.53
Dividende distribué à chaque action	50.00	70.00	40.00	40.00	50.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	61	67	71	74	74
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 870 535	2 189 646	2 345 992	2 546 806	2 551 718
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	654 845	741 791	793 744	797 524	831 083

VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège Social : 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia – 70 000 VESOUL
SIREN 816 580 161 RCS VESOUL - GRAY

RAPPORT DE GESTION
établi par le Conseil d'administration
et présenté à l'assemblée Générale
Ordinaire du 29 Mars 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 Septembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

Le Chiffre d'affaires s'est élevé à 16 223 813 € et, est en évolution de **0.17 %** par rapport à l'exercice précédent,

Le Chiffre d'affaires se ventile par établissement de la manière suivante :

- Vesoul : **11 528 590 €** contre **11 603 045 € en 2023**
- Langres Pièces Auto : **2 612 680 €** contre **2 442 118 € en 2023**
- Pièces Auto baumoise : **857 096 €** contre **743 359 € en 2023**
- Auto Est Diffusion : **1 225 447 €** contre **1 407 993 € en 2023**

Ces 4 points de vente représentent en pourcentage du total respectivement :

- 71.08 %
- 16.10 %
- 5.27 %
- 7.55 %

La marge brute globale est de 5 951 934 € contre 5 874 131 € pour l'exercice précédent, mais le taux de marge brute sur l'activité négoce se maintient contrairement au 2 derniers exercices précédents, à savoir **31.18 %** pour 2024 contre **30.91 %** en 2023 et **32.92 %** en 2022. Les charges fixes ont été maîtrisées et varient dans des proportions faibles par rapport à 2023. Le résultat net comptable après impôt dégagé pour cet exercice est **705 325 €**, ce qui représente **4.35 %** du Chiffre d'affaires net.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Chiffre d'affaires des 4 premiers mois d'activité s'élève à **5 805 951 €**

Le chiffre d'affaires devrait se maintenir pour l'exercice 2025 malgré la forte concurrence dans notre domaine d'activité.

- Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis le début du nouvel exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

-Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOVEPAC

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, le Chiffre d'affaires de la Société SOVEPAC, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 3, rue des Giranaux 70 100 GRAY, identifiée sous le numéro SIREN 377 911 250 RCS VESOUL GRAY, dont nous détenons 100 % du capital, a été maintenu par rapport à 2022

Chiffre d'affaires : **517 829 €**

Résultat de l'exercice : **+ 636 €**

Capitaux propres : **172 439 €**

DAURELLE POIDS LOURDS

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, l'activité de la Société DAURELLE POIDS LOURDS, Société à Responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est Aux Poiriers Ronds, Route de Marsannay 21 490 CLENAY, identifiée sous le numéro SIREN 401 667 639 RCS DIJON, dont nous détenons 92 % est en hausse par rapport à l'exercice 2022 (+ 18.03 % en Chiffre d'affaires.). Le résultat dégagé passe de **409 441 €** net après impôt à **387 268 €** compte tenu d'une dotation aux amortissement supérieur de **97 000 €**

Chiffre d'affaires : **2 436 042 €**

Résultat de l'exercice : **+ 387 268 €**

Capitaux propres : **1 784 755 €**

Pour 2024, le Chiffre d'affaires est en augmentation importante suite au marché d' AXA concernant la récupération des véhicules poids lourds sinistrés

SCIAPE

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, l'activité de la SCI APE, Société Civile Immobilière au capital de 381 122.54 €, dont le siège social est 2, rue Victor Dollé – Parc Technologia 70 000 VESOUL, identifiée sous le numéro SIREN 413 487 752 RCS VESOUL GRAY, dont nous détenons 99.96 % du capital a été limitée à la location des biens immobiliers qu'elle possède.

La SCI APE a construit une station de lavage destinée à être louée à la SARL L.P.E. L'activité a débutée au 1^{er} Juillet 2020. Le loyer mensuel actuel est de **3 200 € HT**.

Chiffre d'affaires 2023 : **296 010 €**

Résultat de l'exercice : **173 528 €** contre **177 751 €** en 2022.

Le montant de l'avance consentie par la Société à la Société APE s'élève au 30 Septembre 2024 à **318 230 €**.

SCI MCG

Notre société détient toujours 30 % du capital de la SCI MCG, Société Civile Immobilière au capital de 1 524.49 €, dont le siège social est 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia 70 000 VESOUL, identifiée sous le numéro 378 203 004 RCS VESOUL GRAY

Chiffre d'affaires 2023 : **238 816 € hors charges locatives**

Résultat de l'exercice : **147 392 €** contre **167 690 €** pour 2022

Cet immeuble a été cédé au 19 Avril 2024

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous informons que notre société n'a pris aucune nouvelle participation au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à **16 305 188 €** euros contre **16 196 515** euros pour l'exercice précédent, soit une activité identique à 2023.

Le montant des achats consommés est de **10 154 538 €** pour l'exercice 2023/2024

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à **1 848 512 €** contre **1 780 612 €** pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'élève à **146 634 €** contre **144 041 €** pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **2 551 718 €** contre **2 546 806 €** pour l'exercice précédent soit une variation de +0.19 %

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **831 083 €** contre **797 524 €** pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 74 ETP .

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **16 014 577 €** contre **15 938 712 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **290 612 €** contre **305 586 €** pour l'exercice précédent, Il est à noter une provision pour dépréciation des stocks de **103 976 €** en 2024 contre **31 222 €** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de + 636 646 € des produits et frais financiers, il s'établit à **927 258 €**.

Après prise en compte :

-du résultat exceptionnel de – 11 530 € contre – 28 039 € pour l'exercice précédent,

-de l'impôt sur les sociétés de 153 943 € contre 134 709 € pour l'exercice précédent,

-de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 46 360 € contre 43 800 € pour l'exercice précédent

le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 se solde par un bénéfice de **705 325 €** contre un bénéfice de **611 725 €** pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **705 325.17 €**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	705 325.17 €
A titre de dividendes aux actionnaires	700 000.00 €
Soit 50 € par action	
Le solde soit	5 325.17 € au compte de Réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 079 247.27 €**.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du **30 Avril 2025**.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
30 Septembre 2023	50.00 €
30 Septembre 2022	40.00 €
30 Septembre 2021	40.00 €

-Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de **6 949 €** et qui ont donné lieu à une imposition de **1 737 €**.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 Mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Délais de paiement : solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

Conformément aux articles L 441-6-1 et D.441-4 DU Code de Commerce, nous vous informons qu'à clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICE	Factures A 30 jours	Factures A 60 jours		Autres délais
09/2024	1 181 448	44 730 €		

Délais de paiement : solde des créances à l'égard des clients par date d'échéance

Conformément aux articles L 441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICE	Factures A 30 jours	Factures A 60 jours	Factures A +90 jours	Autres délais
09/2024	1 251 766	514 072 €	234 790 €	242 220 €

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

- Monsieur EUVRARD Jean-Marie

Président du Conseil d'administration de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Président du Conseil de Surveillance de la SA EUVRARD,
Président de la SAS DPL 21
Gérant de la SARL SOVEPAC
Gérant de la SARL DAMOIS et MELLEKER
Gérant de la SARL DAURELLE POIDS LOURDS

Gérant de la SCI APE
Gérant de la SCI ARE
Gérant de la SCI CHEMIN DES VIGNES
Gérant de la SCI JMC
Gérant de la SCI LES METAUX
Gérant de la SCI LES PRES DU LAC
Gérant de la SCI P.E
Gérant de la SCI M.C.G
Gérant de la SCI LES POTEY

-Monsieur EUVRARD Arnaud

Directeur Général de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Directeur Général de la SAS DPL 21
Co-gérant de la SARL DAURELLE Poids Lourds
Gérant de la SCI DU PEROU
Gérant de la SCI LA VIGNOTTE
Gérant de la SCI HELEO
Gérant de la SCI LEONA
Gérant de la SCI J.A.E.
Gérant de la SCI Navenne

Directeur Général unique de la SA EUVRARD
Administrateur de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL

-Monsieur VALENTIN Régis

Directeur Général Délégué de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Membre du conseil de surveillance de la SA EUVRARD

- Monsieur EUVRARD Philippe

Administrateur de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Membre du Conseil de Surveillance de la SA EUVRARD

Votre conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à VESOUL
Le 10 Février 2024
Le conseil d'administration

